



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité intérieure

A  
Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le 3 décembre 2019

**Objet : Question parlementaire n° 1415 du 31 octobre 2019 de Monsieur le Député Eugène Berger**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse conjointe à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,

François BAUSCH

Adresse postale :  
B.P. 219  
L-2012 Luxembourg

Adresse bureaux :  
4, Place de l'Europe  
L-1499 Luxembourg

secretariat@msi.etat.lu  
Tél. (+352) 247-84659  
Fax (+352) 22 72 76

www.luxembourg.lu  
www.gouvernement.lu

**Réponse commune de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure François BAUSCH et de Madame le Ministre de la Justice Sam TANSON à la question parlementaire n°1415 du 31 octobre 2019 de l'honorable Député Eugène BERGER**

Chaque année des personnes âgées disparaissent sans laisser de nouvelles.

Certaines catégories de personnes âgées sont exposées à un risque élevé de décès respectivement d'atteinte à leur vie intégrité physique, comme par exemple celles atteintes de démence ou nécessitant des médicaments vitaux.

Le système d'alerte « Silver Alert » vise à faciliter les recherches en cas de disparition des personnes âgées.

Une analyse détaillée du dispositif « Silver Alert » sera réalisée par les services étatiques compétents.